

Formations courtes à distance

FORMATION CONTINUE MANAGEMENT DU SPORT 2018

Le département Management du Sport (UFR STAPS – Université Lyon 1) propose un nouveau programme de formations courtes, à distance.

Ces formations s'adressent aux **professionnel-le-s, salarié-e-s ou bénévoles des organisations sportives** (clubs, comités, associations...), qui souhaitent développer leur employabilité, gagner en compétences ou encore faire évoluer leurs organisations.

Sept thématiques et sept modules sont au programme : Cadre juridique, Entrepreneuriat, Événement sportif, Gestion comptable et financière, Marketing, Ressources humaines, Stratégie de développement.

Chacune de ces formations à distance s'organise sur **six semaines** ; elle représente 50h d'enseignement et nécessite 8 à 12 heures de travail hebdomadaire personnel.



Renseignements pédagogiques

Fabienne TEFTSIAN

Coordinatrice pédagogique des formations
à distance en Management du sport
fabienne.teftsi@univ-lyon1.fr

Amandine FAVIER

Assistante des formations à distance
en Management du sport
amandine.favier@univ-lyon1.fr
Tél. : 04 72 43 13 42

<http://sportmanagement.univ-lyon1.fr>

Inscriptions : Formation continue

Sandrine DESLANDES

sandrine.deslandes@univ-lyon1.fr
Tél. : 04 72 43 10 60 (mardi au vendredi)

Université Claude Bernard Lyon 1
Service FOCAL - Antenne Sciences
13 Boulevard André Latarjet
69622 VILLEURBANNE CEDEX

<http://focal.univ-lyon1.fr>

PROGRAMME 2018

M1 | GÉRER UN PROJET ÉVÉNEMENTIEL SPORTIF

Tracer la route et garder le cap

Au service de l'organisation sportive, la réussite d'un projet événementiel demande une vraie méthodologie d'action et de bonnes capacités d'anticipation. Conduire le projet dans ses différentes dimensions, l'instruire pas à pas, prendre les décisions qui s'imposent et identifier le bon argumentaire... Voici quelques étapes qu'il faut clarifier avant de pouvoir se lancer en toute sécurité !

6 semaines

26 mars au 13 mai 2018

[Télécharger le descriptif *](#)

M2 | COMPRENDRE LE CADRE JURIDIQUE DES ORGANISATIONS SPORTIVES

Développer son organisation en toute légalité

Bien appréhender l'environnement juridique dans lequel l'organisation sportive se déploie permet de poser les bases d'un fonctionnement quotidien sécurisé. Connaître le cadre légal dans lequel les activités sportives évoluent, affiner sa compréhension des partenariats, publics ou privés, et de sa responsabilité, civile ou pénale, permet à l'organisation de gagner en sérénité !

6 semaines

03 avril au 18 mai 2018

[Télécharger le descriptif *](#)

M3 | ELABORER LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE SON ORGANISATION

Des méthodes et des outils pour aller plus loin

Comme toutes entreprises, l'organisation sportive est confrontée à la question de son devenir. Dans un environnement souvent complexe, aux enjeux tant politiques qu'économiques, les perspectives peuvent être multiples. De la question des valeurs et de l'identité au projet de développement à moyen terme, cette session permet de clarifier ses objectifs et de déterminer les moyens opérationnels pour les atteindre.

6 semaines

16 avril au 1^{er} juin 2018

[Télécharger le descriptif *](#)

M4 | CONSTRUIRE SON OFFRE ET CONVAINCRE

Le marketing, un sport d'équipe ?

Améliorer la notoriété de son organisation sportive, attirer plus de pratiquant-e-s ou d'adhérent-e-s, convaincre des partenaires ou des medias, rassurer des sponsors ou des collectivités nécessitent indéniablement en préalable une bonne vision de sa structure et de son environnement. Un bon décodage des concepts, techniques et méthodes permet alors d'atteindre concrètement ses objectifs.

6 semaines

14 mai au 30 juin 2018

[Télécharger le descriptif *](#)

M5 | DES CHIFFRES AU SERVICE DU PROJET !

La gestion comptable et financière

Déployer ses projets et permettre à son organisation sportive de se développer implique une bonne connaissance des enjeux financiers. S'appropriier les éléments techniques et le vocabulaire des experts (bilan, résultat, plan de financement, financements externes...) permet une compréhension des différents indicateurs financiers et renforce la légitimité auprès des acteurs concernés. Les projets sont alors sécurisés par une analyse financière initiale et une gestion financière prévisionnelle.

6 semaines

4^{ème} trimestre 2018 **

[Télécharger le descriptif *](#)

M6

MOBILISER ET CONDUIRE SES ÉQUIPES

Quelques facettes du management des ressources humaines

Gère-t-on une organisation sportive comme on gère une entreprise ? Outre certaines similitudes, la professionnalisation des compétences devient un impératif pour développer des activités. Qu'il s'agisse d'amateur-e-s pratiquant une discipline sportive, d'élu-e-s gérant l'association, de bénévoles ou de partenaires institutionnels, le manager doit au quotidien, impulser des projets, animer des équipes, coordonner, contrôler, gérer des tensions et donner du sens à l'action collective !

6 semaines**4^{ème} trimestre 2018 ******Télécharger le descriptif *****M7**

L'ENTREPRENEURIAT, UN CHOIX COMME UN AUTRE ?

S'engager sur la voie de l'indépendance en toute sérénité

L'idée de création est là, rêvée depuis assez longtemps sans doute. Créateur-riche d'entreprise potentielle, on se sent suffisamment fort-e pour pouvoir porter ce projet jusqu'aux plus hautes cimes. Encore faut-il s'assurer de pouvoir passer au crible cette belle esquisse, à visée commerciale, afin de pouvoir trancher, décider, enclencher ou différer sa mise en œuvre.

6 semaines**4^{ème} trimestre 2018 ******Télécharger le descriptif ***

* Ou consulter les descriptifs des modules sur sportmanagement.univ-lyon1.fr

** Merci de nous contacter pour connaître les prochaines dates.

LA FORMATION

PRÉREQUIS

La réussite de ce cursus est conditionnée par l'implication de chaque participant-e (salarié-e, bénévole, stagiaire) dans une organisation sportive (club, comité, association sportive) durant la formation. La méthode pédagogique est fortement centrée sur les liens constants entre les enseignements théoriques et ses applications concrètes ; cette implication permet de réaliser les exercices proposés et de produire le dossier attendu pour la validation finale.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS

Chacune de ces formations est une passerelle vers la construction de son emploi - responsable de petite structure associative, agent de développement, chargé de communication.

PÉDAGOGIE À DISTANCE

Une bonne organisation personnelle et professionnelle ainsi qu'une certaine connaissance de ses besoins et de ses capacités sont des « plus » lorsque l'on démarre une formation à distance. Conçus pour des personnes qui ne peuvent suivre une formation en présentiel, ces programmes courts à distance nécessitent de consacrer 8h à 12h par semaine à la formation ainsi qu'un temps, environ équivalent, à l'organisation sportive. Toutes les deux semaines environ, des « classes virtuelles » sont organisées ; elles impliquent d'être relié en temps réel avec l'enseignant-e et les autres apprenant-e-s. Un travail régulier est également demandé tout au long de la formation (travaux intermédiaires, QCM, vidéos..) dans des délais imposés.

Une connexion Internet de bonne qualité est nécessaire pour suivre ces enseignements dans de bonnes conditions. L'accès à l'ensemble des supports - ressources audiovisuelles, documents pdf, forums, wikis, blogs, etc. se fait à travers la plateforme numérique Claroline Connect.

ACCOMPAGNEMENT ET TUTORAT

Ces formations bénéficient de l'expertise de l'équipe pédagogique des formations à distance du département Management du Sport. Sous des formats variés (forums, mails, appels téléphoniques ou vidéos, classes virtuelles, blogs), les accompagnements sont personnalisés et prennent en compte, au maximum, les besoins des participant-e-s. Une aide concrète est également apportée pour la prise en main des différents outils consacrés aux enseignements sur la plateforme numérique Claroline Connect.

MODALITÉS DE VALIDATION

Pour chaque formation, un dossier professionnel (diagnostic, analyse, étude de cas..) de fin de cursus doit être réalisé. Il doit être validé par l'enseignant-e ; dans l'hypothèse de non validation, un travail complémentaire est demandé.

MODALITÉS PRATIQUES

Chaque module de formation s'organise sur six semaines environ.

TARIFS PAR MODULE

Possibilités de prise en charge : CPF, plan de formation, congé individuel de formation, pôle-emploi, période de professionnalisation, etc.

- **Public financé** : 900 Euros*
- **Public non financé** : 600 Euros*

* à l'exception du module sur l'entrepreneuriat (nous contacter pour plus d'informations).

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

L'attestation de fin de formation mentionne :

- En cas de validation : « A satisfait aux exigences de la formation »
- En cas de non validation : « A suivi le parcours de formation »

Cette attestation atteste des compétences obtenues. Elle est à conserver tout au long de la vie.

FORMATIONS CAPITALISABLES

Ces formations courtes sont reliées aux diplômes à distance en Management du sport (DEUST ADECS, DUGOS...) délivrés par l'UFR STAPS de Lyon 1. En cas de réussite à celles-ci et d'inscription ultérieure à l'UFR STAPS Lyon 1, le-a participant-e bénéficie de la validation des enseignements déjà obtenus, sans limitation de durée.

Plus d'information : rubrique « **Les +** » sur chaque programme de formation.

